

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER EN AGRONOMIE
ORIENTATION ENVIRONNEMENT

Date de prise d'effet: 14/09/2021
Date de mise à jour: 14/09/2021

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé	Bachelier en agronomie, orientation environnement
Localisation	Pôle Agro, Avenue de Namur 61 5590 Ciney
Niveau CEC	6
Secteur	Sciences et techniques
Domaine d'études	18. Sciences agronomiques et ingénierie biologique
Département	Sciences agronomiques et ingénierie biologique
Cycle	1er cycle
Type	Court
Crédits	180
Grade académique	Bachelier en agronomie, orientation environnement

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Les bacheliers en agronomie exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger.

Ils exploitent, au profit de l'humanité, les principes du vivant dans leurs différentes spécialités qui font l'objet des orientations suivantes :

- Agro-industrie et biotechnologies,
- Agronomie des régions chaudes,
- Environnement,
- Forêt et nature,
- Techniques et gestion agricoles,
- Techniques et gestion horticoles,
- Technologie animale.

Ces agronomes travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les centres de recherches, dans les laboratoires d'analyse et de contrôle, dans les entreprises de production, de transformation, de distributions et de services, dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG, dans les organisations professionnelles, ...

La formation des bacheliers professionnalisant vise à :

- développer chez les étudiants des compétences utiles et nécessaires pour leur vie professionnelle en tenant compte des contraintes imposées par une société en perpétuelle évolution et en leur imposant des contacts fréquents avec le monde du travail ;
- permettre aux diplômés de développer une agronomie, respectueuse de l'environnement, fondée sur les progrès des sciences et des techniques ;
- renforcer chez les étudiants une attitude de prise de responsabilités en les associant à des activités de services à la collectivité, en les incitant à l'étude de langues étrangères ainsi qu'à la mobilité ;
- préparer les étudiants à être des citoyens actifs animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles tournés résolument vers le futur dans une démarche de développement durable.

Cette formation correspond au niveau 6 du CEC en conférant les compétences et capacités précisées ci-dessous.

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

COMPÉTENCES COMMUNES AUX 7 ORIENTATIONS

1. Informer, communiquer et travailler en équipe :

- Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- Participer à la vulgarisation
- Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés.

2. S'engager dans une démarche de développement professionnel :

- Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- Développer un esprit critique
- S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales.

3. Maîtriser les principes de base de la gestion :

- S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer
- Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)
- Développer un réseau de contacts.

4. Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée :

- Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- Mettre en application les techniques de mesurages, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- Participer à la publication des résultats de la recherche.

5. Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie :

- Appliquer les principes des sciences à tous les domaines de l'agronomie
- Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé.

ORIENTATION: ENVIRONNEMENT

6. Mettre en application les législations environnementales et accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles :

- Rédiger les permis d'urbanisme, d'environnement ou permis unique
- Contribuer à l'amélioration des modes de production (réduction des intrants, contrôles sanitaires, maîtrise des consommations énergétiques, économies d'eau, bien-être animal, etc.)
- Contribuer à améliorer la qualité des produits et à la diversification des services (tourisme de terroir, marchés de proximité, bois énergie, etc.) et assurer leur promotion
- Contribuer à la protection des paysages et des milieux, l'air et l'eau, directement concernés par l'activité agricole.

7. Assurer la gestion, la protection et la restauration des espèces et habitats naturels. Assurer la gestion durable des sites naturels et leur restauration dans un objectif de préservation des espèces sauvages :

- Identifier les sites présentant un intérêt pour la protection des espèces et habitats naturels, y organiser l'accueil et y développer des activités de vulgarisation et de sensibilisation à l'environnement
- Réaliser les inventaires et la cartographie (SIG) des espèces et des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage
- Estimer la qualité des habitats naturels et des populations d'espèces animales et végétales, et leur état de conservation
- Définir les objectifs de gestion. Raisonner et mettre en œuvre les principes et les techniques de gestion durable visant à restaurer, maintenir ou améliorer l'état de

conservation des écosystèmes

- Assurer les tâches administratives et de surveillance liées à la gestion des écosystèmes
- Elaborer des dossiers d'agrément de demande de subventions.

8. Développer des activités dans les secteurs liés à l'environnement dans les services publics ou assimilés et les collectivités:

- Conseiller les citoyens en matière de mobilité, d'utilisation rationnelle de l'eau et des énergies.
- Gérer les espaces verts ou les services environnementaux publics (réglementation, information du public, formation des utilisateurs,...)
- Organiser la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères et des déchets urbains
- Surveiller les installations (station de détoxification, centre d'enfouissement, station d'épuration...) pouvant provoquer des nuisances sur l'environnement
- Participer à la gestion et à la réhabilitation des sites désaffectés, pollués.

9. Prévenir les pollutions et nuisances engendrées par l'activité humaine :

- Participer à la surveillance des rejets solides, liquides ou gazeux des entreprises (PME, sites industriels, ...) en collaboration avec les services de contrôle interne et/ou externe
- Mettre en place des systèmes de contrôles et de surveillance permanent de l'environnement (élaborer la cartographie des rejets et des risques de pollution d'un site ; proposer des solutions de traitement des rejets, informer et former le personnel et faire respecter les règles de sécurité)
- Réaliser des audits énergétiques et environnementaux et conseiller
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique qualité et prévention des entreprises afin de garantir la qualité des processus et produits